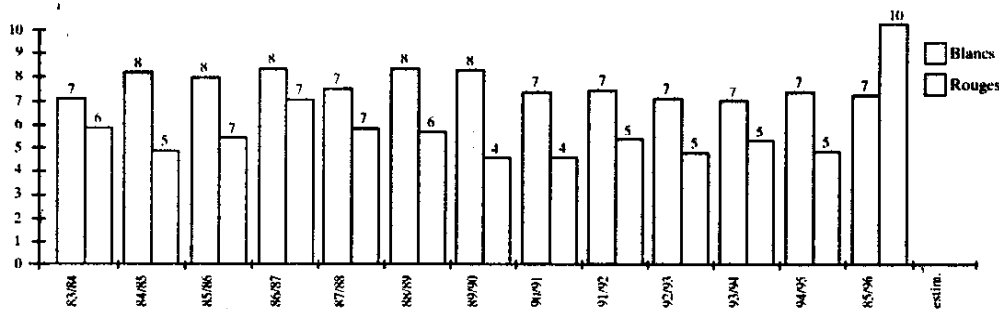


MARCHE DU VIN SUISSE

L'évolution du marché du vin

La situation actuelle est morose

Il y a quelques mois, le courtier en vins, André Linherr, a eu des craintes au sujet de l'évolution du marché. Celles-ci se sont malheureusement vérifiées avec la publication des stocks au 30 juin 1996, qui ont fait apparaître une diminution de la consommation des vins indigènes rouges et blancs de plus de cinq pour-cent. Quelques remarques concernant la marche des affaires et la situation viti-vinicole de André Linherr:



Vins étrangers: disponibilités en mois de consommation.

Ce serait une erreur que d'imputer cette situation uniquement à l'importation massive de vins blancs à bas prix. En effet, ces derniers ont monopolisé le contingent tarifaire avec des vins qui, pour la plupart, ne nous concurrencent pas directement (1.1.96-15.12.96 13328645 litres en vrac au prix moyen de Fr. 1.03 le litre et 2442922 litres en bouteilles au prix moyen de Fr. 6.72 le litre, taxes douanières en sus) et ont conduit à l'utilisation du taux hors contingent tarifaire qui renchérit substantiellement l'importation des produits susceptibles eux de nous concurrencer (1.1.96-15.12.96, 420646 litres en vrac au prix moyen de Fr. 3.01 le litre et 3429625 litres en bouteilles au prix moyen de Fr. 8.85 le litre, taxes douanières en sus).

Quant au présent exercice, la mise aux enchères du contingent tarifaire de 16 millions de litres de vin blanc a bel et bien eu lieu à un prix moyen de Fr. -.89 le litre, mobilisant des capitaux pour plus de quatorze millions de francs, payés auprès de la Caisse fédérale (taxes douanières en sus). Ainsi, il faudra importer des produits milieu de gamme et générateurs de fortes marges qui concurrenceront plus directement notre production. D'autant que certains ont obtenu des droits d'importation supérieurs à leurs attentes et devront l'utiliser à 90 pour-cent au moins pour avoir le droit de participer au prochain round. (Pour mémoire, il a été importé entre le 1.1.97 et le 30.4.97 3026486 litres en vrac de vin blanc naturel au taux du contingent tarifaire

pour un prix moyen de Fr. 1.92 le litre et 2866180 litres en bouteilles au prix moyen de Fr. 9.13 le litre et 36686 litres en vrac de vin blanc naturel au taux hors contingent tarifaire pour un prix moyen de Fr. 1.52 le litre et 132664 litres en bouteilles au prix moyen de Fr. 9.42 le litre).

Ainsi le marché morose que nous connaissons résulte certainement, pour une partie, d'un transfert de parts de marché en faveur des vins étrangers, mais il est surtout causé par la dégradation de la situation économique qui s'est étendue à la Suisse allemande, épargnée jusqu'alors. Ce ralentissement de consommation, aux dires de certains opérateurs, s'étendrait également aux vins étrangers. Dans cette situation, il est primordial que le prix de nos pro-

duits soit mis sous la loupe et permette à toute la filière de dégager des marges suffisantes, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui où l'on rencontre de plus en plus d'entreprises qui doivent faire face à des difficultés autres qu'à celles du marché et de la concurrence effrénée qui y règne.

La récolte 1996 en Suisse

Résultat de la vendange: 130.4 millions de litres de moût dont 68,9 de blancs et 61,5 de rouges. La récolte 1996 peut être qualifiée de qualitativement bonne dans son ensemble. Les volumes vont poser un problème.

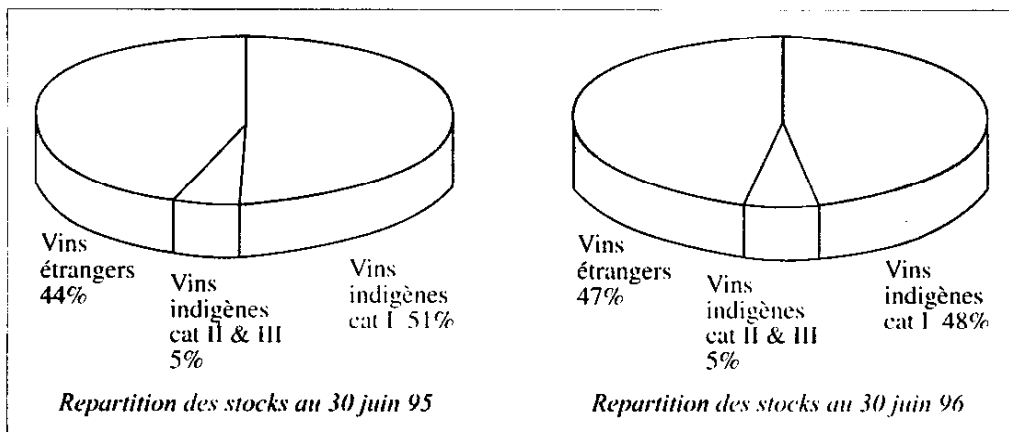
Cette situation pourrait conduire encore à un alourdissement du marché dès les récoltes à venir si celles-ci sont d'un niveau égal à l'an passé, et remettre en question la prise en charge des vendanges par le négoce local.

Vaud

Résultat de la vendange: 40 millions de litres de moût dont 30,23 de blancs et 9,77 de rouges. Quantitativement, la récolte vaudoise avec 38 millions de litres de vin clair est inférieure de 8,44 pour-cent aux rendements autorisés et de 3,55 millions de litres supérieure à l'année précédente. Qualitativement elle présentait un état sanitaire exceptionnel. Les sondages sont supérieurs à 1995 et dus à un mois de septembre sec et ensoleillé. Cette période fraîche s'avère favorable à l'assimilation des sucres malgré le climat contrasté de l'année 1996. Les Chasselas sont fruités, plus vifs que l'an dernier, de structure moyenne, mais avec un bel équilibre. Les cépages rouges ont produit des vins fruités et gouleyants.

Dès les vendanges, le marché s'est déroulé avec une certaine réserve. Le négoce de Suisse alémanique s'est manifesté avec deux bons mois de retard et a été très prudent dans ses achats.

Le marché des rouges, qui jusqu'alors pouvait être qualifié de bon, est lui-aussi mis sous pression en égard au volume important de la récolte 1996.



La Côte:

• Morges et Nyon:

Les prix à la production ont été reconduits dans ces appellations. La situation peut être qualifiée de normale, toutefois les marges en deuxième main restent insuffisantes.

• Cœur de La Côte:

Il n'y a pas eu accord sur les prix entre la production et le négoce. Dans l'ensemble les affaires se sont traitées avec Fr. -50 de moins que l'an passé. Et l'état des stocks s'est encore aggravé, ce qui a poussé certains à envisager une diminution des quotas de production à l'unité de surface à 1,2 voir 1 kg/m² pour tenter de raréfier l'offre et ainsi maintenir les prix. Cependant ceci n'aura pas lieu, car le département A.I.C. a tranché et les quotas sont maintenus au niveau de l'arrêté fédéral sur la viticulture, à savoir 1,4 kg/m² pour les blancs et 1,2 kg/m² pour les rouges.

Quant au Féchy, là aussi l'offre est supérieure à la demande et les prix sont à la baisse.

Bonvillars,

Côtes de l'Orbe:

Malgré des prix très attractifs, une politique de production à l'unité de surface très raisonnable, et de belles qualités dans les blancs, les affaires restent très difficiles à concrétiser.

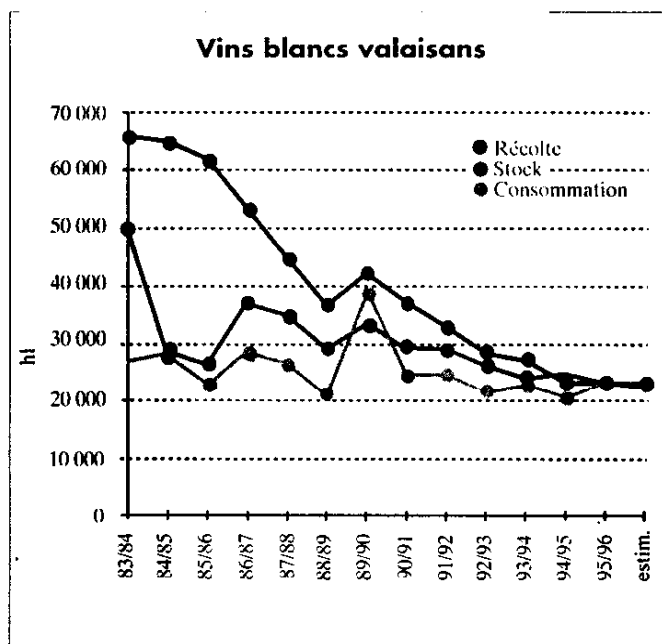
Lavaux:

Le marché s'est ouvert à des prix inférieurs de l'ordre de 10 pour-cent à ceux de l'an passé, ce qui devrait permettre de dynamiser les ventes. Et là, une éventuelle diminution des quotas de production aurait eu un effet néfaste. En effet, le volume est nécessaire et le cas échéant, un léger fléchissement des prix permettrait d'atteindre momentanément la stabilisation des disponibilités et des prix que d'aucuns souhaitent.

Le marché des rouges, lui, s'est fortement alourdi suite aux prix élevés demandés.

• Dézaley, Saint-Saphorin:

La marche des affaires dans ces deux appellations est moyenne, ceci notamment à cause des prix restant élevés



vu les coûts de production importants. Producteurs et négoce local en sont conscients et tentent d'y remédier par un accroissement de la communication. Saluons ici la création des «sentiers viticoles» qui feront découvrir ou redécouvrir ces magnifiques parcs.

• Epresses, Vilette et Charbonne:

Le niveau des prix s'étant réadapté, les affaires se passent pour l'heure relativement bien. Encore faudrait-il que la tendance se maintienne. En effet, nous constatons une très grande disparité d'une entreprise à l'autre.

• Lutry, Vevey, Montreux:

Les prix sont restés inchangés et peuvent être considérés comme correct. La demande reste constante.

Le marché de deuxième main ne permet pas de dégager des marges suffisantes.

Chablais:

Les prix de la récolte 1995 ont été reconduits pour la récolte 1996. Toutefois, il semble que cette prise de position est largement trop optimiste. Quant aux rouges, le marché s'est encore dégradé, notamment dans des appellations jusqu'alors épargnées.

• Aigle et Yverne:

Les affaires se déroulent de manière irrégulière et il est encore tôt pour faire un bilan.

mais il faut noter là aussi un ralentissement.

• Bex, Ollon et Villeneuve:

Il reste des disponibilités importantes. La situation est préoccupante.

Valais

Résultat de la vendange: 51,4 millions de litres de moût dont 22,7 de blancs et 28,7 de rouges. Pour les blancs, malgré une situation qui paraît idéale selon les chiffres au 30 juin écoulé et une récolte 1996 dans la norme, les affaires ont eu de la peine à se concrétiser et les prix sont mis sous pression. Le marché des rouges s'est détérioré, en partie à cause des prix trop élevés pour une récolte 1996 très abondante. Pour le Goron, les quotas à 1,8kg/m² ont produit deux ans de consommation, avec près de 10 mio. de litres. Certains encaveurs sont obligés de réaliser une partie de leurs stocks et ont de la peine à maintenir les prix.

Genève

Résultat de la vendange: 13,8 millions de litres de moût dont 7,4 de blancs et 6,4 de rouges. Dès les vendanges, le marché a été incertain et il y a eu moins de transactions qu'à l'ordinaire. En effet, certaines offres (mal venues...) à la hausse ont bloqué le marché. Il en résulte d'importants volumes disponibles.

Dans les blancs, les disponibilités sont là et les prix fléchissent. Il est à relever que de manière générale la demande de Chasselas romand est également faible. Quant aux vins rouges les volumes sont importants et il n'y a pas de demande.

Neuchâtel

Résultat de la vendange: 3,9 millions de litres de moût dont 2,4 de blancs et 1,5 de rouges. Pour le blanc, le marché est toujours difficile malgré une récolte modeste. Les seules transactions hors canton se font sous l'appellation Chasselas romand. Les rouges, malgré leur belle qualité et des prix revus à la baisse, sont difficiles à placer.

Lac de Bièvre, Vully

Résultat de la vendange: 2,3 millions de litres de moût dont 1,7 de blancs et 0,6 de rouges. La disponibilité dans ces appellations est stable, les affaires se déroulent normalement, sans pour autant qu'il y ait un échauffement du marché. Toutefois, là aussi, certaines craintes apparaissent eu égard à la situation économique et quelques lots ont été commercialisés comme Chasselas romand.

Suisse alémanique

Résultat de la vendange: 14 millions de litres de moût dont 4,3 de blancs et 9,7 de rouges. Le marché peut être qualifié de bon pour l'heure, les volumes ayant été tenus et les marges maintenues. Tant en blanc qu'en rouge, des déclassements de vieux stocks ont été pratiqués. Certaines appellations sont très recherchées, en particulier les vins de la Bündner Herrschaft.

Tessin

Résultat de la vendange: 4,8 millions de litres de moût dont 0,2 de blancs et 4,6 de rouges. La récolte 1996 est inférieure de 10 pour-cent au droit de production maximal et la qualité est très satisfaisante. Le marché étant très dépendant de la saison touristique qui vient de démarrer, il est encore un peu tôt pour dresser un bilan.